

Le 27 Mars 1958, le Docteur Philippe Paumelle, crée le premier « secteur » de psychiatrie en fondant l'ASM 13 (*Association de Santé Mentale et de lutte contre l'alcoolisme du XIII^{ème} arrondissement*). En rupture avec le modèle asilaire découlant de l'application de la loi du 30 juin 1838, il s'agit de créer dans la communauté un nouveau dispositif davantage propice à une rencontre thérapeutique avec la personne malade.

Le 5 février 2005, le Ministre des Solidarités, de la Santé et de la Famille explique dans le journal *Le Monde* en présentant le Plan de Santé Mentale : « *Je veux donner un nouvel élan au secteur psychiatrique, le conforter comme base de l'organisation des soins* ».

Philippe Paumelle insistait souvent sur cette révolution intérieure chez le soignant qu'exige la psychiatrie de secteur pour lui permettre d'établir une forme de présence thérapeutique qui ne transforme pas le patient en objet : « *Elle est partage de l'aventure humaine refusant toutes les attitudes simplificatrices pour s'articuler sur le propos de la créativité sous la forme d'une question permanente* ».

Nice, 22 septembre 2005, ... une nouvelle étape de cette aventure tissée avec nos collègues allemands pour enrichir et développer en Europe, ce modèle humaniste et pragmatique de soin et de prévention en l'inscrivant dans les orientations politiques définies lors de la Conférence d'Helsinki de janvier 2005.



Fédération Nationale des Associations
d'(Ex) Patients Psy
FNAP-Psy



Comité d'Etudes des Formations Infirmières
et des Pratiques en Psychiatrie



BUNDESKONFERENZ DER ÄRZTLICHEN
LEITER(INNEN) DEUTSCHER KLINIKEN FÜR
PSYCHIATRIE UND PSYCHOTHERAPIE
(„BUDENS DIREKTORENKONFERENZ“)



SECTEUR 2007

*Un dispositif de soins et de prévention en Europe
adapté aux besoins de la population*

**Palais des Congrès
Nice Acropolis**

22 septembre 2005



FÖDERATION DER FRANZÖSISCH-DEUTSCHEN KONFERENZEN DER PSYCHIATRISCHEN VERSORGUNGSEINRICHTUNGEN FEDERATION DES CONFERENCES FRANCO-ALLEMANDES DES ETABLISSEMENTS DE SOINS SPECIALISES EN PSYCHIATRIE	
KONSTITUTIVE PRÄAMBEL	PREAMBULE CONSTITUTIF
<p>Im Bewusstsein der Notwendigkeit, dass wir, Professionelle in der regionalen Versorgung von Menschen mit psychischen Erkrankungen uns bezüglich der Werte, die wir miteinander teilen, einbringen müssen in den Aufbau einer europäischen Gesetzgebung, bestätigen wir durch diese Erklärung unseren Willen, unserer Zusammenarbeit einen institutionellen Rahmen zu geben mit dem Ziel, uns gegenseitig zu bereichern, um eine europäische psychiatrische Gesundheitspolitik zu fördern, die fachliche Qualität und Humanität miteinander verbindet.</p> <p>In unserer Versorgungspraxis mit ähnlichen Situationen konfrontiert, die sich in unterschiedlichsten Problemen äußern können, teilen wir Werte, die sich an einigen fundamentalen Prinzipien festmachen lassen:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Der geo-demographisch organisierte Rahmen ist die Grundlage um die verantwortliche kontinuierliche Betreuung und Verantwortlichkeit der Menschen mit psychischen Erkrankungen in der Gemeinde zu gewährleisten und so das Risiko der Abweisung von schwierigen Kranken zu vermeiden. 2. Die Notwendigkeit der Zusammenarbeit zwischen den multiprofessionellen Berufsgruppen eines regionalen Versorgungsnetzwerkes, auch in der Prävention der psychischen Gesundheit ist durch Transparenz der Angebote, schnittstellenfreie Zusammenarbeit und gemeinsame Fortbildung, wesentliche Bedingungen der Qualität der Arbeit. 3. Aufmerksam bemüht, schulen- und berufspolitische Interessen in der Konzeption der Versorgung und der Prävention zu vermeiden, soll unser Vorgehen, das praxisorientiert und humanistisch geprägt ist, darauf achten, einerseits auf die klinische – fachlich-wissenschaftliche – Kompetenz zu bauen, andererseits auf den ständigen befruchtenden Dialog mit Patienten und Angehörigen. 4. Wir wünschen uns, dass die französisch-deutsche Allianz einen Kristallisationspunkt darstellt für die besondere Verantwortung im Aufbau einer europäischen Psychiatrie. 5. Unsere Aktion von Professionellen, die in der regionalen Psychiatrie tätig sind, möchte im kontinuierlichen Austausch die Leitlinien ergänzen und in die Praxis umsetzen, die von unseren Gesundheitspolitikern auf der Konferenz von Helsinki im Januar 2005 beschlossen wurden. 	<p>Conscients de l'implication nécessaire des professionnels de terrain que nous sommes, dans la construction d'une législation européenne autour des valeurs que nous partageons, nous affirmons par la présente déclaration notre décision d'institutionnaliser notre collaboration avec l'objectif de nous enrichir les uns des autres pour promouvoir une politique de santé mentale européenne alliant efficacité et humanité.</p> <p>Confrontés dans nos pratiques à des situations similaires qui peuvent se traduire par des problématiques différentes, les valeurs que nous partageons s'ancrent dans un certain nombre de principes fondamentaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le cadre organisationnel géo-démographique est le plus apte à prendre en compte le principe de continuité des soins pour tous dans la communauté, à responsabiliser les soignants et éviter ainsi le risque de rejet des malades les plus difficiles. 2. La nécessité de cohérence entre les professionnels de ce réseau géographique de soins et de prévention en santé mentale par un décloisonnement des pratiques, des actions de régulation et de formation, conditions essentielles de la qualité des soins dans notre champ. 3. Attentive à éviter toute dérive idéologique dans la conception des soins et de la prévention, notre démarche que nous voulons pragmatique et humaniste, veillera à se construire d'une part sur la clinique comme centre de compétence et de connaissance, d'autre part dans l'apport fécond d'un dialogue constant avec les usagers patients et familles. 4. Reconnaissant que l'alliance franco-allemande a constitué le point de cristallisation de l'Europe, nous avons le sentiment d'une responsabilité particulière de nos deux conférences dans le processus de construction d'une psychiatrie Européenne. 5. Notre action de professionnels de terrain vient ainsi s'inscrire en complément des orientations décidées par nos instances politiques comme celles définies lors de la Conférence d'Helsinki de Janvier 2005, orientations que nous avons à décliner sur un mode opérationnel.
<p>Priv.Doct. Dr. Lothar ADLER Vorsitzender der Bundesdirektorenkonferenz</p> <p>Dr. Iris HAUTH Vorstand Bundesdirektorenkonferenz Vorstand der DGPPN</p>	<p>Dr Yvan HALIMI Präsident</p> <p>Dr Pascal TRIBOULET Secrétaire Général Chargé des Relations Européennes</p>

- 8 h 30 Accueil**
- 9 h 00 Ouverture**
 - Claude EVIN Président de la Fédération Hospitalière de France
 - Jean CASTEX Directeur de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins
- 9 h 30 Déclaration Franco-Allemande constitutive d'une Fédération des Conférences des Etablissements de Soins Spécialisés en Psychiatrie**
- 9 h 45 Président de séance :**
 Josep CLUSA Président de la Fondation du Congrès Catalan de Santé Mentale
- Contribution médicale**
 Charles ALEZRAH Président d'Honneur de l'Association Nationale des Psychiatres Présidents et Vice-Présidents des CME de Centres Hospitaliers
 Jean Pierre BAUCHERON Président CME – Centre Hospitalier Edonard Toulouse – Marseille
 Denis LEGUAY Président CME- CESAME – Angers
 Djea SARAVANE Président de l'Association Nationale pour la promotion des Soins Somatiques en Santé Mentale
- 11 h 00 PAUSE**
- 11 h 15 Contribution infirmière**
 Anne BANNET Etudiante IFSI de Lorient
 Annie HELARY Infirmière de Secteur Psychiatrique Centre Hospitalier Charcot – Caudan
 Michel LAUDREN Chargé de la Santé Mentale à l'Association Française des Directeurs de Soins – AFDS
 Annick PERRIN-NIQUET Présidente du Comité d'Etudes des Formations Infirmières et des Pratiques en Psychiatrie – CEFI Psy
 Dominique VASSEUR Cadre de Santé – CH Le Mas Careiron – Uzès
- 12 h 30 REPAS**
- 14 h 30 Président de séance :**
 Pascal TRIBOULET Secrétaire de la Conférence Nationale des Présidents de CME de CHS
- Les attentes des usagers**
 Claude FINKELSTEIN Présidente de la Fédération Nationale des Patients et ex-patients en Psychiatrie
 Jean CANNEVA Président de l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques
- 15 h 30 Aspects médico-économiques : la Valorisation de l'Activité en Psychiatrie**
 Dr Denis DEGAN Psychiatre responsable du DIM du Centre Hospitalier Roger Prévot - Moisselles
- 16 h 00 A propos des liens indispensables à tisser avec les champs social et médico-social : L'hébergement et le logement**
 Dr Christian MULLER Vice-Président de la CME de l'EPSM Lille-Métropole - Armentières
- 16 h 45 Table ronde**
 Jean CANNEVA – Josep CLUSA - Claude FINKELSTEIN
 Yvan HALIMI Président de la Conférence Nationale des CME de CHS
 Docteur Iris HAUTH Vice-Présidente de la Bundesdirektorenkonferenz
 Annick PERRIN-NIQUET
- 17 h 15 Conclusion**

BULLETIN D'INSCRIPTION
 (Nombre de places limitées – inscription dans l'ordre d'arrivée)

Journée « Secteur 2007 » du 22 septembre 2005

Par courrier, fax ou site internet
 Fédération Hospitalière de France
 33, avenue d'Italie – 75013 Paris – France
 Fax : +33 (0) 144 06 84 45
 www.fih2005.com

Renseignements

FHF. – Tél. : + 33(0) 1 44 06 84 61
 Conférence Nationale des Présidents de CME de CHS 02 51 09 72 49

Nom

Prénom

Fonction

Etablissement.....

Adresse.....

Ville.....

Pays.....

Tél Fax

E-mail.....

Journée du 22 septembre 2005 : **90 €** (repas du midi compris)

Modalités de règlement

Virement ou mandat international
 FHF – FIH Nice 2005-
 IBAN : FR76 1010 7001 1800 9240 0332 975
 BIC : BRED FR PP

Carte de crédit (paiement en ligne sur site)

Je souhaite recevoir un fichet de réduction SNCF

PUBLIC CONCERNE : Personnels soignants